



LES CLÉS

DE SAINT PIERRE

Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'archidiocèse de Bordeaux

n°12 ~ décembre 2025

« Ecoute mon peuple ! » (ps 50, 7)

Le temps de l'Avent est un temps de silence. Au milieu de la valse bruyante des mots, des images et des idées dont se nourrit notre monde, Dieu appelle l'homme à se retirer des affaires du siècle pour se mettre à l'écoute de son amour et de sa vérité. Nous pourrions humblement, par exemple, reprendre à notre compte ce que le Christ reprochait doucement à ses apôtres : « Vous avez le cœur endurci ... Vous avez des yeux et vous ne voyez pas, vous avez des oreilles et vous n'entendez pas ! Vous ne vous rappelez pas... » (Marc 8, 18).

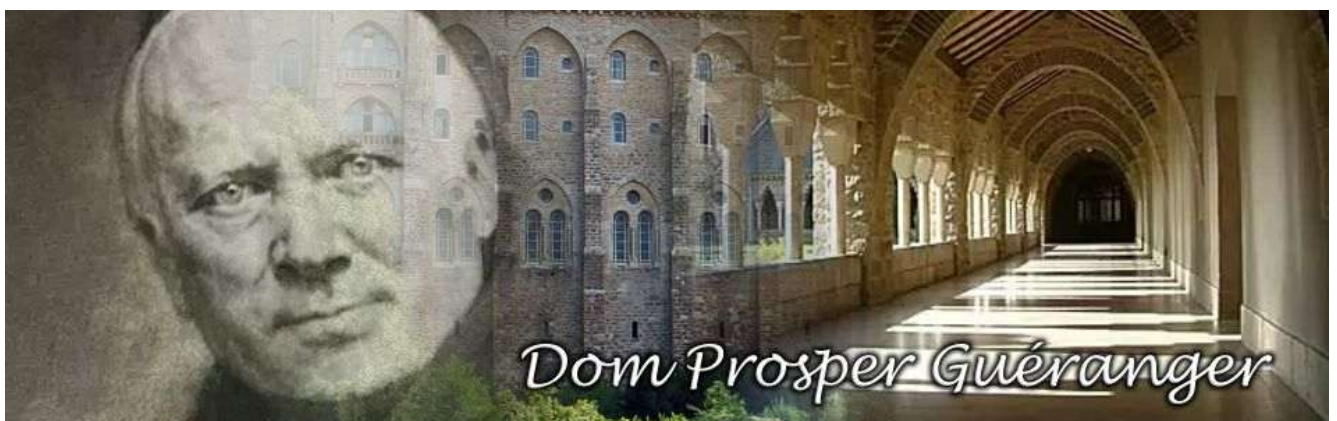
Nous pourrions mettre à profit ces paroles pour nous faire une ligne de conduite pendant ces quatre petites semaines qui nous séparent du si beau mystère de Noël... Nous qui voyons trop de choses inutiles (ou nuisibles), apprenons à ne voir que l'essentiel ; nous qui écoutons trop de choses futiles (ou qui assourdissent ou qui abrutissent), demandons la grâce de ne plus écouter que ce qui compte vraiment ; et nous qui sommes hélas des « oublieux » de Dieu, préoccupés que nous sommes de tant de choses fascinantes qui s'accumulent dangereusement dans notre cœur et dans notre intelligence, revenons -doucement- à la simplicité.

Abbé Guilhem Le Coq

Se laisser éduquer par la liturgie

L'un des plus beaux éloges que Benoît XVI ait pu faire de la liturgie tient sans doute dans cette citation : « *la liturgie sacrée selon la coutume de Rome féconda non seulement la foi et la piété mais aussi la culture de nombreux peuples* » (Motu proprio *Summorum Pontificum*). La liturgie féconde, façonne notre foi et notre piété. Les vérités que nous apprenons au catéchisme prennent vie dans la liturgie, de même que les merveilles opérées par Dieu dans l'histoire sainte. Dans cet écrin, ces merveilles sont renouvelées de façon surabondante. Dans le culte public de Dieu, le culte rendu par l'Eglise, notre piété personnelle et notre esprit de foi trouvent de quoi se nourrir, se développer. Souvenons-nous de la définition de la liturgie que donnait Pie XII, dans l'encyclique *Mediator Dei* : « *La sainte liturgie est le culte public que notre Rédempteur rend au Père comme Chef de l'Eglise ; c'est aussi le culte rendu par la société des fidèles à son chef et, par lui, au Père éternel : c'est, en un mot, le culte intégral du Corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire du Chef et de ses membres.* » Dans la liturgie, l'hommage et le culte que nous voulons rendre à Dieu s'ajoute à celui qui est rendu par Jésus-Christ à son Père. Nous voyons là que c'est en fait une nécessité vitale pour notre foi et notre vie de prière que de se nourrir du culte liturgique, et de l'imiter.

Conséquemment, nous pouvons nous poser cette question : quelle est la place de la liturgie dans ma vie ? A-t-elle entre autres ce rôle de fécondation de ma foi ? Est-ce que je me laisse éduquer, former et façonner par elle ? Souvent en effet, nous négligeons tout l'écrin liturgique qui entoure le sacrifice, et nous perdons ainsi la préparation, la disposition qu'il doit effectuer en nous.



Concrètement : prenons-nous le temps de lire à l'avance les textes de la Messe ? De nous informer des spécificités du temps liturgique dans lequel nous entrons ? Est-ce qu'à la Messe chantée, le chant des pièces grégoriennes est pour nous l'occasion d'une prière méditative ?

La Messe est le moment d'entrer dans le temps de Dieu. Apprenons à profiter de toutes les richesses que l'Eglise nous offre pour nous sanctifier. Pour cela, nous n'avons qu'à imiter les saints. Dans la famille de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, comme dans de nombreuses familles au XIX^{ème} siècle, l'usage était de lire en famille *L'année liturgique*, de Dom Guéranger. Ce bénédictin réformateur de Solesmes, dont la cause de béatification est à l'étude, a enfant offert un travail considérable pour expliquer aux fidèles l'origine et le sens des rites de la liturgie. Cette série de volumes sur chacun des dimanches et fêtes des temps en question aide beaucoup à entrer chaque jour dans l'esprit de la liturgie. Cette série est inaugurée par un volume à part : *Introduction à l'année liturgique*. Dom Guéranger y étudie chaque temps en trois parties : historique, mystique et pratique. Nous y trouvons donc la raison pour laquelle nos cérémonies sont telles, ainsi que leur sens, et encore le retentissement qu'elles doivent avoir dans notre quotidien. Ce qui est particulièrement marquant et de laisser notre piété personnelle s'imprégner de la piété de l'Eglise, non seulement d'aujourd'hui, mais encore des générations qui nous ont précédées. Notre piété acquiert alors une note spéciale d'universalité : nous sommes mis en communion avec les chrétiens de tous les lieux et de tous les temps.

Ces textes sont toujours actuels, aussi nous reproduisons ci-après un extrait sur le temps de l'Avent. Ces textes sont encore édités, mais peuvent par ailleurs se trouver sur le site <https://www.bibliotheque-monastique.ch>.

D'où vient le nom d'Avent ? De quand date l'arrêt de Noël au 25 décembre ? Les réponses à ces questions se trouvent dans ce qui suit.

Abbé Girard-Bon, FSSP

NOËL 2025



HORAIRES POUR LA SEMAINE De NOËL

Confessions :

Samedi 20 décembre : de 10h à 12h et de 15h à 17h

Lundi 22 et mardi 23 : de 18h à 18h45

***Attention : il n'y aura pas de confessions durant la
Veillée et les Messes de Noël***

Messes :

Lundi 22 et mardi 23 : Messe à 19h

Mercredi 24 décembre :

Vigile de la Nativité Messe à 9h

Veillée de Noël à 23h (*pas de confessions*)

Messe solennelle de Minuit à 00h00 (*pas de confessions*)

Jeudi 25 décembre :

Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ

8h30 : Messe de l'Aurore

10h30 : Messe solennelle du Jour de Noël

17h00 : Vêpres de Noël et Salut du Saint Sacrement

Attention : pas de messe à 12h15 ni à 18h30

Introduction à l'année liturgique, l'Avent, Historique

On donne, dans l'Eglise latine, le nom d'Avent (*Adventus* : avènement) au temps destiné par l'Eglise à préparer les fidèles à la célébration de la fête de Noël, anniversaire de la Naissance de Jésus-Christ. Le mystère de ce grand jour méritait bien sans doute l'honneur d'un prélude de prière et de pénitence : aussi serait-il impossible d'assigner d'une manière certaine l'institution première de ce temps de préparation, qui n'a reçu que plus tard le nom d'Avent. Il paraît toutefois que cette observance aurait commencé d'abord en Occident; car il est indubitable que l'Avent n'a pu être affecté comme préparation à la fête de Noël, que depuis que cette fête a été définitivement fixée au vingt-cinq décembre: ce qui n'a eu lieu pour l'Orient que vers la fin du IV^e siècle, tandis qu'il est certain que l'Eglise de Rome la célébrait en ce jour longtemps auparavant.



L'Avent doit être considéré sous deux points de vue différents: comme un temps de préparation proprement dite à la Naissance du Sauveur, par les exercices de la pénitence, ou comme un corps d'Offices Ecclésiastiques organisé dans le même but. Nous trouvons, dès le V^e siècle, l'usage de faire des exhortations au peuple pour le disposer

à la fête de Noël; il nous reste même sur ce sujet deux sermons de saint Maxime de Turin, sans parler de plusieurs autres attribués autrefois à saint Ambroise et à saint Augustin, et qui paraissent être de saint Césaire d'Arles. Si ces monuments ne nous apprennent point encore la durée et les exercices de cette sainte carrière, nous y voyons du moins l'ancienneté de l'usage qui marque par des prédications particulières le temps de l'Avent. Saint Yves de Chartres, saint Bernard, et plusieurs autres docteurs des XI^e et XII^e siècles, ont laissé des sermons spéciaux *de Adventu Domini*, totalement distincts des Homélie Dominicales sur les Evangiles de ce temps.

Dans les Capitulaires de Charles le Chauve, de l'an 846, les Evoques représentent à ce prince qu'il ne doit pas les retirer de leurs Eglises pendant le Carême, ni pendant l'*Avent*, sous prétexte des affaires

de l'Etat, ou de quelque expédition militaire, parce qu'ils ont des devoirs particuliers à remplir, et principalement celui de la prédication, durant ce saint temps.

Le plus ancien document où l'on trouve le temps et les exercices de l'Avent précisés d'une manière tant soit peu claire, est un passage de saint Grégoire de Tours, au deuxième livre de son *Histoire des Francs*, dans lequel il rapporte que saint Perpétuus, l'un de ses prédécesseurs, qui siégeait vers l'an 480, avait statué que les fidèles jeûneraient trois fois la semaine, depuis la fête de saint Martin jusqu'à Noël. Par ce règlement, saint Perpétuus établissait-il une observance nouvelle, ou sanctionnait-il simplement une loi établie? C'est ce qu'il est impossible de déterminer avec exactitude aujourd'hui. Remarquons du moins cet intervalle de quarante jours ou plutôt de quarante-trois jours, désigné expressément, et consacré par la pénitence comme un second Carême, quoique avec une moindre rigueur.

Nous trouvons ensuite le neuvième canon du premier Concile de Mâcon, tenu en 582, qui ordonne que, durant le même intervalle de la Saint-Martin à Noël, on jeûnera les lundis, mercredis et vendredis, et qu'on célébrera le sacrifice suivant le rite *Quadragesimal*. Quelques années auparavant, le deuxième Concile de Tours, tenu en 567, avait enjoint aux moines de jeûner depuis le commencement du mois de décembre jusqu'à Noël. Cette pratique de pénitence s'étendit bientôt à la quarantaine tout entière pour les fidèles eux-mêmes; et on lui donna vulgairement le nom de *Carême de saint Martin*. Les Capitulaires de Charlemagne, au livre sixième, n'en laissent plus aucun doute; et Rhaban Maur atteste la même chose au livre second de l'*Institution des Clercs*. On faisait même des réjouissances particulières à la fête de saint Martin, en la manière qu'on en fait encore aux approches du Carême et à la fête de Pâques.



L'obligation de ce Carême, qui, commençant à poindre d'une manière presque imperceptible, s'était accrue successivement jusqu'à devenir une loi sacrée, se relâcha insensiblement ; et les quarante jours de la Saint-Martin à Noël se trouvèrent réduits à quatre semaines.



Ordo liturgique

Décembre

Lundi 1 de la Férie (4° Cl., Violet)

Mardi 2 Sainte Bibiane, vierge et martyre (3° Cl., Rouge)

Mercredi 3 Saint François-Xavier, confesseur (3° Cl., Blanc)

Jeudi 4 Saint Pierre Chrysologue, évêque, confesseur et docteur (3° Cl., Blanc)

Vendredi 5 de la férie (3° Cl., Violet)

Samedi 6 Saint Nicolas, évêque et confesseur (3° Cl., Blanc)

Dimanche 7 2e dimanche de l'Avent (1ère Cl., Violet)

Lundi 8 Immaculée Conception (1ère Cl., Blanc)

Mardi 9 de la férie (3° Cl., Violet)

Mercredi 10 de la Férie (3° Cl., Violet)

Jeudi 11 Saint Damase 1er, pape et confesseur (3° Cl., Blanc)

Vendredi 12 de la férie (3° Cl., Violet)

Samedi 13 Sainte Lucie, vierge et martyre (3° Cl., Rouge)

Dimanche 14 3e dimanche de l'Avent (1ère Cl., Rose)

Lundi 15 de la férie (3° Cl., Violet)

Mardi 16 Saint Eusèbe, évêque et martyr (3° Cl., Rouge)

Mercredi 17 Mercredi des Quatre-Temps de l'Avent (2° Cl., Violet)

Jeudi 18 de la férie (3° Cl., Violet)

Vendredi 19 Vendredi des Quatre-Temps de l'Avent (2° Cl., Violet)

Samedi 20 Samedi des Quatre-Temps de l'Avent (2° Cl., Violet)

Dimanche 21 4e dimanche de l'Avent (1ère Cl., Violet)

Lundi 22 férie majeure de l'Avent (2° Cl., Violet)

Mardi 23 férie majeure de l'Avent (2° Cl., Violet)

Mercredi 24 Vigile de la Nativité (1ère Cl., Violet)

Jeudi 25 Nativité de Notre Seigneur-Jésus Christ (1ère Cl., Blanc)

Vendredi 26 Saint Étienne, protomartyr (2° Cl., Rouge)

Samedi 27 Saint Jean, apôtre et évangéliste (2° Cl., Blanc)

Dimanche 28 Dimanche dans l'octave de la Nativité (2° Cl., Blanc)

Lundi 29 5e jour dans l'octave de la Nativité (2° Cl., Blanc)

Mardi 30 6e jour dans l'octave de la Nativité (2° Cl., Blanc)

Mercredi 31 7e jour dans l'octave de la Nativité (2° Cl., Blanc)



Eglise Saint-Bruno

MESSES

Dimanches et Fêtes d'obligation

- 8h30 : Messe basse
- 10h30 : Grand'Messe chantée
 - 12h15 : Messe basse
- 18h30 : Messe basse avec orgue

Semaine

- Lundi : 19h00
- Mardi : 9h00 (*) et 19h00
- Mercredi : 9h00 (*) et 19h00
- Jeudi : 9h00 (*) et 19h00
- Vendredi : 9h00 (*) et 19h00
 - Samedi : 12h00

(*) hors vacances scolaires

Messe à la basilique Notre-Dame d'Arcachon
les dimanches et fêtes à 18h00, de Pâques à Toussaint.

ADORATION DU ST-SACREMENT

- Jeudi de 17h30 à 18h30,
« Heure Sainte » (*)
- Les premiers vendredis du mois
(sauf juillet et août),
de 20h00 à 22h00

CONFESSIONS

- Les dimanches et fête
d'obligation, habituellement
durant les Messes
(à l'exception de la Messe de 12h15)
- Du lundi au vendredi
de 18h15 à 19h00
- Samedi de 11h30 à 12h00

Fraternité Saint-Pierre

Abbé Guilhem Le Coq, chapelain
06 60 88 47 70
ablecoq@gmail.com

Abbé Sébastien Damaggio
06 68 12 31 70
abbe@damaggio.net

Abbé Philippe Comby
07 62 17 80 81
ph.comby@laposte.net

Abbé Ambroise Girard-Bon
06 95 62 33 98
ambroisegb@hotmail.fr